

## COMMUNIQUE DE PRESSE

MERCREDI 10 NOVEMBRE 2010

### L' AGGLO COLLECTE LES OBJETS ENCOMBRANTS SUR LE TRACE DU CHANTIER CLEO

En raison des travaux liés à la réalisation de la 2<sup>nd</sup>e ligne de tram, la dépose des encombrants n'est pas possible devant le domicile des riverains, en bordure de chaussée. **Aussi, afin de faciliter la collecte et pour la sécurité de tous**, les encombrants doivent être déposés à des endroits bien précis.

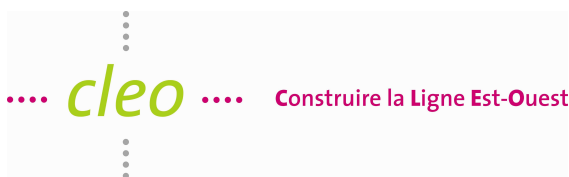
#### Secteur MADELEINE

##### Le lundi 15 novembre

- A l'intersection de la rue Delaugère et Clayette / rue du Faubourg Madeleine
- A l'intersection de la rue sous les saints / rue du Faubourg Madeleine
- Face au 2 rue du Baron
- Face au 2 de la rue de Vauquois
- Sur la zone réservée au droit du parking Picard
- Sur le côté opposé au 21 rue du Commandant de Poli
- Sur le parking de la mairie de proximité
- Rue Porte Dunoise sur le trottoir opposé à la boulangerie
- Rue des Hannequins / intersection rue du Faubourg Madeleine côté ouest

##### Le mardi 16 novembre

- A l'intersection de la rue des Maltôtiers / de la rue du Faubourg Madeleine



## Secteur CARMES

### Le lundi 22 et le mardi 23 novembre

- A l'intersection rue Notre Dame de Recouvrance / Place De Gaulle (en face la CPAM)
- Rue Henri Roy (côté cinéma)
- Place de la Croix Morin

### Le lundi 22 novembre

- A l'intersection rue des Grands Champs / Carmes

### Le mardi 23 novembre

- intersection rue de l'ange / Carmes
- intersection rue des Charretiers / Carmes

## Secteur RUE JEANNE D'ARC

### Le mercredi 24 novembre

- A l'intersection rue Royale / Rue Jeanne d'Arc Nord et sud
- Place du Martroi à côté du point de regroupement des déchets ménagers résiduels
- A l'intersection de la rue Jeanne d'Arc / Vieille Monnaie
- A l'intersection de la rue Jeanne d'Arc / Pastoureaux
- A l'intersection de la rue Jeanne d'Arc / St Eloi
- Place de l'Etape à côté du point de regroupement des déchets ménagers résiduels
- Place Ste Croix à côté du point de regroupement des déchets ménagers résiduels

Dans les secteurs en travaux, la collecte sera réalisée en priorité entre 5h et 8h du matin.

### **Qu'est-ce que les encombrants ?**

Les encombrants, appelés également les "monstres", sont des déchets ménagers qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte traditionnelle.



### **LES ENCOMBRANTS ACCEPTES SONT**

- objets volumineux ne pouvant entrer dans les poubelles : literie, mobilier, emballages, bicyclettes, vaisselle...
- déchets issus du bricolage familial : portes, fenêtres, revêtement sol, plafond...
- équipements de cuisine et de salle de bains



**LES ENCOMBRANTS QUI NE SONT PAS COLLECTES ET DOIVENT ETRE DEPOSES EN DECHETTERIE PAR VOS SOINS**

- les déchets ménagers spéciaux : huiles ménagères, solvants peinture, produits phytosanitaires, désherbants, acides
- terre, gravats, déblais, amiante, ciment issus de la démolition
- les végétaux : déchets de tonte, élagage, souches, branchages
- déchets automobiles et engins à moteur : pneus, batteries, carcasses de véhicules, huiles moteur
- les déchets dont les dimensions et le volume dépassent la capacité du véhicule de ramassage
- les D3E « Déchets Equipements Electriques et Electroniques » : réfrigérateurs, congélateurs, lampes, écrans, téléphones.... Ces équipements sont repris par un vendeur si vous en achetez un nouveau, ou sont à déposer en déchetterie.

Contact AggLO :  
 Isabelle HEJNA  
 Chargée de communication AggLO projet CLEO  
 ihejna@agglo-orleans.fr / 02 38 78 49 72